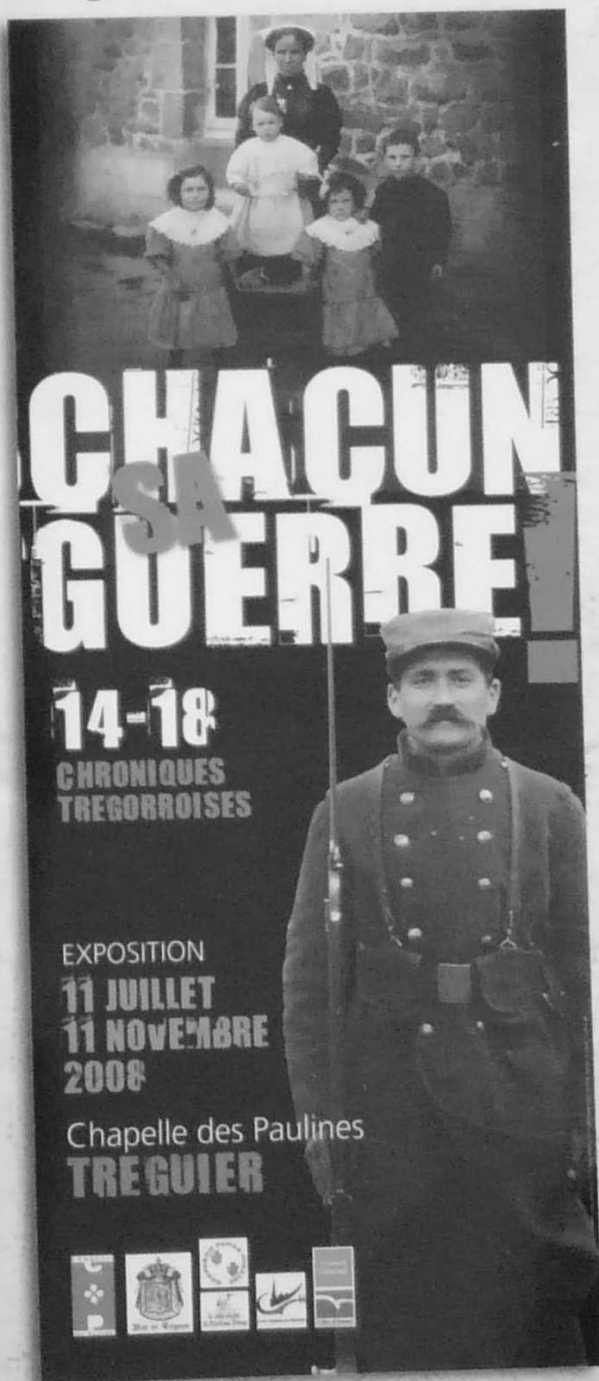


# Chacun sa guerre !

14-18, chroniques trégorroises

# Chronique des archives de Tréguier

du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours

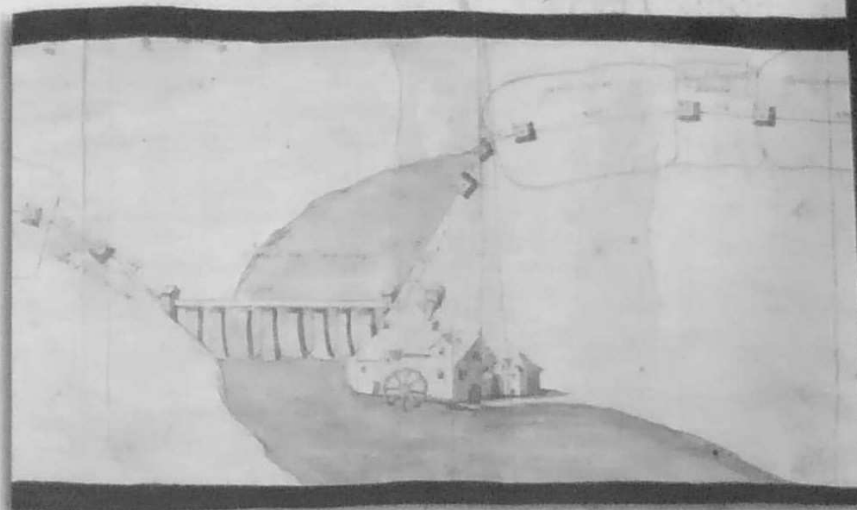



**CHACUN SA GUERRE !**

**14-18**  
CHRONIQUES TRÉGORROISES

EXPOSITION  
**11 JUILLET**  
**11 NOVEMBRE**  
**2008**

Chapelle des Paulines  
**TREGUIER**



# Chacun sa guerre !

14-18, chroniques trégorroises

# Chronique des archives de Tréguier

du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours

## Coordination du journal d'exposition

Archives départementales des Côtes-d'Armor :

- Anne Lejeune, directeur

## Réalisation du journal d'exposition

Archives départementales des Côtes-d'Armor, service éducatif :

- Xavier Laubie

Ville de Tréguier :

- Gaëlle Huan, commissaire de l'exposition « Chacun sa guerre ! 14-18, chroniques trégorroises »

Centre de Gestion des Côtes-d'Armor :

- Jean-Pierre Yven, archiviste au Centre de Gestion des Côtes-d'Armor, responsable du classement des archives de Tréguier

## Participation au journal d'exposition

Archives départementales des Côtes-d'Armor :

- Marie-Joëlle de Beckers, photographe
- Emmanuel Laot, professeur d'histoire-géographie au Collège Racine, Saint-Brieuc, conseiller-relais du service éducatif des Archives départementales des Côtes-d'Armor, coordonnateur départemental pour l'éducation artistique et culturelle auprès de l'Inspection académique.

## Présentation de l'exposition

Ce journal accompagne l'exposition présentée dans

la Chapelle des Paulines à Tréguier du 11 juillet au 11 novembre 2008

## Illustrations de la première page de couverture

Affiche de présentation de l'exposition « Chacun sa guerre ! 14-18, chroniques trégorroises » (fonds Yvonne Kerdudo - Compagnie Papier-Théâtre - Le Vieux-Marché / Conception graphique : Stéphanie Julien - Studio L'Apostrophe - J'Imprime - Plérin).

Plan de la canalisation d'adduction d'eau pour la construction de la pompe (fontaine publique), 1610 (Archives municipales de Tréguier, 1 F 8).

## Sommaire

### Avant-propos,

par Claudy Lebreton, Président du Conseil Général des Côtes-d'Armor,  
et Michel Sohier, Maire de Tréguier

p. 2-3

### Première partie

« Chacun sa guerre ! 14-18, chroniques trégorroises »,

par Gaëlle Huan, commissaire de l'exposition

p. 4-10

### Deuxième partie

« Chronique des archives de la ville de Tréguier du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours »,

par Jean-Pierre Yven, archiviste du Centre de Gestion des Côtes-d'Armor

p. 12-15

Les sources archivistiques conservées aux Archives départementales  
des Côtes-d'Armor sur la commune de Tréguier

p. 16-18

La mission de l'Unité « Archives-assistance »

du Centre de Gestion des Côtes-d'Armor

p. 19

L'action du Conseil Général des Côtes-d'Armor

en faveur de la préservation du patrimoine archivistique des communes

p. 20

## Avant-propos

Le Conseil Général a souhaité s'associer à la célébration du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918 en assurant la publication de ce livret accompagnant l'exposition sur Tréguier et sa région pendant la Première guerre mondiale.

L'exposition, préparée par la Ville de Tréguier en étroite collaboration avec le service des Archives départementales des Côtes-d'Armor et présentée dans la Chapelle des Paulines du 11 juillet au 11 novembre 2008, s'inscrit dans cette démarche commémorative qui a vu cette année la disparition de Lazare Ponticelli, dernier « Poilu » de la première guerre mondiale. Cette publication propose donc au visiteur de repérer les traces écrites et iconographiques de la Grande Guerre conservées dans le fonds des archives communales.

La deuxième partie de cette publication est consacrée aux archives de Tréguier qui ont fait l'objet, entre 2005 et 2008, d'un classement réalisé par l'unité « Archives-assistance » du Centre de Gestion des Côtes-d'Armor. A travers la sélection d'une vingtaine de documents originaux, le public pourra découvrir le riche passé historique de la ville et tout l'intérêt d'engager de manière professionnelle un travail de classement et d'inventaire des archives, traces d'événements historiques locaux ou nationaux.

Cette publication est également l'occasion pour le Conseil Général de présenter sa politique d'aide financière attribuée aux communes pour la conservation et la restauration de leur patrimoine archivistique public de plus de cent ans. Ce dispositif, mis en place en 2003, a été élargi en 2008 à l'acquisition de fournitures (boîtes, chemises de protection, sangles) et de mobilier de conservation (rayonnages, meubles à plans). Cela a déjà permis d'engager la restauration de nombreux documents : plans du cadastre ancien dit « napoléonien », registres paroissiaux et d'état civil, délibérations de conseils municipaux. Par leur expertise et leurs actions sur le terrain, les Archives départementales accompagnent cette politique d'aide qui contribue efficacement à la protection du patrimoine écrit des communes costarmoricaines.

Je tiens enfin à saluer l'initiative de la Ville de Tréguier qui a engagé une opération exemplaire en matière de conservation et de valorisation de ses archives dont cette publication souhaite porter témoignage. La qualité du travail effectué par les archivistes de l'unité « Archives-assistance » du Centre de Gestion des Côtes-d'Armor dans le classement des archives communales de Tréguier mérite également d'être soulignée. Je formule le souhait que les partenariats fructueux engagés entre les Archives départementales, les communes, les intercommunalités et le Centre de Gestion puissent être développés au cours de ces prochaines années afin de valoriser encore davantage le patrimoine archivistique des Côtes-d'Armor.

Claudy Lebreton,  
Président du Conseil Général des Côtes-d'Armor

## Avant-propos

Riche de son histoire et de son patrimoine, la Ville de Tréguier développe un pôle culturel depuis une quinzaine d'années. Après la création du Théâtre de l'Arche dans l'ancienne chapelle du petit séminaire et celle de la bibliothèque Henri Pollés dans les murs de l'ancien palais épiscopal, elle initie depuis quatre ans des projets d'expositions entre patrimoine et contemporanéité, dans la Chapelle des Paulines, espace d'exposition temporaire en cours de restauration.

A l'occasion du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918, nous avons souhaité réaliser un projet d'envergure autour de la Grande Guerre. Fruit d'un travail de collectage de courriers et d'objets auprès de la population, cette exposition s'est aussi construite autour de quatre partenariats privilégiés :

- Avec les Archives départementales des Côtes-d'Armor tout d'abord, dont la richesse et la qualité des fonds nous ont permis la présentation de documents originaux et la distribution gratuite de ce journal d'exposition.
- Avec la Compagnie « Papier Théâtre » du Vieux-Marché ensuite, dont la qualité et l'originalité du travail effectué autour de l'œuvre de Madame Kerdudo nous ont donné l'occasion de bénéficier d'une trentaine de photographies trégorroises d'époque.
- Avec l'équipe d'animation du Centre hospitalier de Tréguier également, qui a organisé un collectage oral de souvenirs d'enfance auprès de six résidents en long-séjour, tous nés entre 1904 et 1913.
- Avec Manu Campos enfin, artiste musicienne de Loguivy-de-la-Mer, responsable de la « mise en son » du résultat de ce collectage.

Je tiens à féliciter toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cette exposition. Je souhaite également remercier chaleureusement le Conseil Général des Côtes-d'Armor pour son indéfectible soutien, tant logistique que financier. Sa présence à nos côtés lors des quatre précédentes expositions présentées dans ce lieu, a largement participé à la renommée et au repérage de la Chapelle des Paulines dans le paysage culturel costarmoricain.

Bonne visite à toutes et à tous.

Michel Sohier,  
Maire de Tréguier

# Chacun sa guerre ! 14-18, chroniques trégorroises

Le Trégor au début de l'été 1914 est loin de se douter de ce qui se trame en Europe. Les moissons débutent et les familles paysannes auront bien du travail avant que la saison ne se termine. Les premiers touristes arrivent sur les côtes et Perros-Guirec et Saint-Michel-en-Grève se disputent leurs faveurs...

L'ordre de mobilisation placardé sur les murs des mairies le samedi 1<sup>er</sup> août 1914 provoque l'inquiétude générale. Malgré les tensions gênant l'horizon politique européen, tous ne se doutaient pas que la guerre était imminente et le son du tocsin n'évoque d'abord que le danger d'un feu à éteindre au plus vite. Les hommes appelés sous les drapeaux partent vers la caserne dans laquelle ils ont effectué leur service militaire. Ils sont résignés mais partent sûrs d'une victoire française au terme d'une guerre courte et rassurent les leurs en disant qu'ils seront de retour pour presser le cidre. Ils possèdent tous un livret militaire contenant un fascicule cartonné sur cas de mobilisation générale.

Ils peuvent ainsi partir le premier jour de la mobilisation, c'est-à-dire le 2 août, le deuxième jour ou encore le troisième. Les départs des vingt-huit classes d'hommes de 20 à 47 ans sont échelonnés sur quinze jours. Les femmes, leurs enfants et les hommes âgés ou non valides restent. Le changement est brutal et, même si l'on s'attend à une guerre courte, l'adaptation à une vie de privations devient nécessaire. Sans hommes et sans chevaux, réquisitionnés par l'armée, les moissons doivent être rentrées et les enfants nourris, le tout dans un contexte de méfiance du voisin et de haine du « boche ».



Le Journal de Lannion du 8 août 1914 (Archives départementales des Côtes-d'Armor, JP 53).

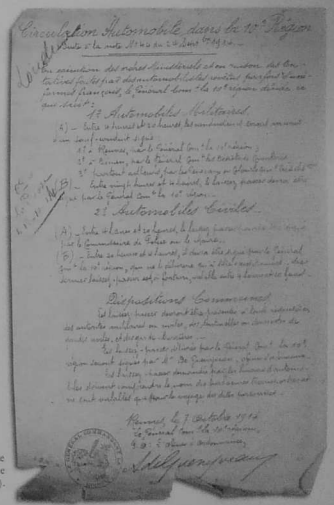


Fascicule rose extrait du livret militaire d'Ernest, Pierre, Marie MARTIN, 1914 (Archives départementales des Côtes-d'Armor, 1 R 1445).

## La vie à l'arrière continue

Les mois passent, la guerre s'installe peu à peu et, pour les familles du Trégor, loin des villes bombardées de la ligne de front, la vie reprend son cours. Le nouveau curé de Tréguier, le chanoine Guymard, est très bien accueilli par ses ouailles en 1916. Il est d'ailleurs ravi de recevoir les pèlerins venus nombreux pour le Pardon annuel de la Saint-Yves, le 19 mai. Des trains affrétés spécialement, alors que des pénuries de charbon gênent le trafic régulier, sont pris d'assaut par des foules venues de tout le département des Côtes-du-Nord. L'absence des hommes demeure la seule différence, au quotidien. Les familles attendent avec anxiété la venue du facteur qui leur apportera une lettre ou un signe de vie. Elles apprennent surtout très vite que lorsque le maire ou le curé passe le pas d'une porte, c'est qu'un malheur est arrivé.

Circulation automobile réglementée par le général commandant la 10<sup>ème</sup> Région militaire (Archives départementales des Côtes-d'Armor, 4 Z 138).





Femme à la rivière lavant du linge  
Collection photographique Alain Raison Du Cleuziou  
(Archives départementales des Côtes-d'Armor, 43 Fi 295).

### Ce que devient la vie des femmes

Privées des revenus de leurs maris, beaucoup de femmes recherchent du travail afin de subvenir aux besoins de leur famille.

Dans les fermes, l'absence de l'homme de la maison promeut la femme au rang de chef d'entreprise à défaut de celui de chef de famille.

Malgré leur courage, elles ne sont pas toujours ni assez fortes, ni assez nombreuses pour effectuer tout le travail et des prisonniers de guerre allemands sont fréquemment demandés.

Les femmes de familles plus aisées, qui peuvent se permettre de ne pas travailler, ne restent pas pour autant inactives et s'engagent aussi pour le bien-être de la Patrie : elles « marrainent » des soldats sans famille, s'engagent dans des œuvres de guerre ou comme infirmières bénévoles.

### La vie économique

Les rythmes de production moins importants et les grands besoins de l'armée sur le front provoquent des pénuries alimentaires à l'arrière. Les prix augmentent dans tous les domaines. Taxé, le pain n'a que peu augmenté mais

est rationné, tout comme le charbon. Le prix de la viande est resté dans la moyenne mais, en quatre ans, celui des œufs et du beurre a triplé tandis que celui des légumes secs a quintuplé.

Les maris partis au front, les femmes perdent leur seule source de revenu. L'État y pourvoit dès le mois d'août 1914 en distribuant aux femmes de mobilisés des allocations que la loi des finances de 1917 fixe à 1,50 franc par jour plus 1 franc par enfant.

Ces allocations ne suivent pas la hausse des prix mais sont maintenues pour toute salariée recevant moins de 5 francs par jour.

Pour les femmes citadines, travaillant souvent en usine, cet argent ne suffit pas toujours à nourrir toute la famille tant les denrées sont devenues chères. A contrario, les familles paysannes, qui produisent leur propre nourriture, voient dans cet apport financier une occasion de s'offrir de trop rares plaisirs. Au bout de quelques années de guerre, certaines de ces familles vendent à prix d'or leurs productions et s'enrichissent considérablement.

Pour les femmes, nombreuses sont les sollicitations, tant de la part de leurs maris ou de leurs fils qui, sur le front, attendent nourriture et argent, que de la part du pays qui a peine à trouver des subsides pour poursuivre la guerre.

### Les enfants et la guerre

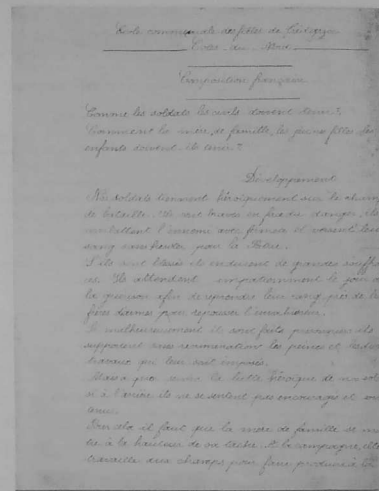
La réquisition des locaux scolaires par l'armée durant l'été désorganise la rentrée des classes. Certaines écoles rouvrent dès octobre 1914 et accueillent les enfants pouvant encore venir s'instruire car les adolescents restent souvent à la ferme ou à l'atelier afin d'aider la famille.

A Tréguier, l'École primaire supérieure de garçons remplace les professeurs absents par des femmes et doit partager ses locaux avec des soldats venus de tous horizons, ce qui n'est pas un cas exceptionnel dans le Trégor.

Dès le début des hostilités, les filles comme les garçons savent qu'ils ont un rôle à jouer dans la défense de l'honneur de la Patrie.

Tandis que les premières apprennent à fabriquer de la charpie pour soigner les blessés ou à tricoter des chaussettes pour les soldats qui souffrent du froid, les garçons s'entraînent à se battre et à tirer au fusil.

Les écoles organisent des collectes lors de « journées » dédiées au peuple serbe, ou aux Poilus et le ministère de l'Instruction publique offre des prix à qui dessinera le mieux la défaite des « boches ».



Rédaction d'un élève de l'école communale de Trédarzes, travail réalisé dans le cadre d'une campagne de la Ligue de l'Enseignement, 1917 (Archives départementales des Côtes-d'Armor, 1 T 311).



Dessin d'enfant réalisé dans le cadre d'une campagne de la Ligue de l'Enseignement, 1917 (Archives départementales des Côtes-d'Armor, 1 T 311).



### Changements urbanistiques

A Tréguier, comme dans de nombreuses villes de la région trégorroise, la guerre provoque des aménagements en matière d'urbanisme.

### Les hôpitaux complémentaires

Lorsque la guerre éclate en France, l'armée dispose déjà de centres hospitaliers permanents, dont le nombre de lits devient vite insuffisant en cas de conflit. Des hôpitaux complémentaires sont donc créés afin de pallier ce manque.

Ils sont placés au plus proche de voies de chemin de fer afin de pouvoir acheminer les blessés vers l'arrière le plus rapidement possible. D'abord évacués du front vers des ambulances de « triage » dans lesquelles on leur donne les premiers soins, les soldats sont ensuite envoyés dans différentes régions de France pour y être soignés. A Tréguier, un hôpital est installé dans l'École primaire supérieure de garçons. Cet hôpital, le n° 56, fonctionne dès la fin du mois d'août 1914 et est bientôt secondé par l'hôpital complémentaire n° 74, installé dans le couvent des Sœurs de la Croix. Celui-ci accueille des soldats allemands prisonniers et blessés.

### Le Centre d'Aviation Maritime de Tréguier

Née en 1912 en France, l'aviation maritime française ne se développe que tardivement pendant la guerre, les généraux de l'époque ne voyant pas son utilité de prime abord. Malheureusement, les Allemands déclenchent une guerre sous-marine à partir de 1915 et leurs vaisseaux coulent de trop nombreux navires marchands. L'État décide alors d'intervenir afin de préserver des réserves alimentaires qui s'épuisent.

A partir du mois d'août 1917, onze hydravions français et leurs équipages, commandés par le capitaine de vaisseau Georges Guierre, un as de l'aviation française, ont pour mission de surveiller les côtes de la Manche dans un rayon de quarante miles. Logés à la Roche Rouge en Plouguel, ils secondent, dans cette tâche d'observation, les hommes du centre de Camaret, situé dans la presqu'île de Crozon. Les pilotes et leurs observateurs contrôlent l'arrivée éventuelle de sous-marins ennemis et les désignent à des bateaux patrouilleurs chargés de les couler.



« Nos abris près de Craonne »  
Collection Troadec.

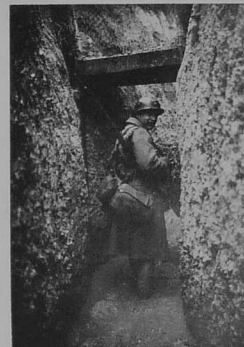
A la suite de l'entrée en guerre des États-Unis le 6 avril 1917, les troupes américaines débarquent discrètement dans les ports de Brest et Saint-Nazaire durant les mois de juin et juillet suivants. La première équipe d'aviateurs américains arrive à Tréguier en août 1918 et des baraquements plus confortables sont montés pour accueillir leurs nouveaux locataires. The Naval Air Station (Le Centre d'Aviation Maritime) et ses habitants sont très appréciés dans la région. Le niveau de vie et la serviabilité de ces Américains étonnent : le lieutenant A.-M. Baldwin envoie régulièrement ses hommes aider la population locale et quelques fêtes sont organisées en leur présence.

### L'horreur de la guerre

#### Dans les tranchées

Après la victoire de la Marne, du 6 au 12 septembre 1914, le front se stabilise région par région. Le premier hiver survient dans la boue des tranchées du nord. Le froid, la pluie, les pieds gelés, sont le quotidien du soldat. A cela s'ajoutent les marches interminables pour se rendre en première ligne ou pour changer de secteur de combat, les bombardements, parfois pendant des jours, durant lesquels les hommes sont parqués dans leur trou, attendant, la peur au ventre, un coup de chance.

Les mois d'été ne sont pas plus enthousiasmants. Le climat continental de l'est de la France implique une saison chaude et sèche, durant laquelle les hommes meurent de soif dans la poussière, jusqu'à boire l'eau des flaques souillée par des cadavres... Les soldats sont épuisés et lorsqu'ils montent à l'assaut pour « l'honneur de la France », ils sont parfois décimés sans que leur sacrifice ne hâte la fin de la guerre.



« La montée en ligne dans un bovu rempli de boue »  
Collection Troadec.

Les généraux, parfois peu soucieux du sang des hommes, et l'arrière qui ne semble se préoccuper que de son sort, sont pris pour cible et participent à la lassitude morale des soldats. Ce « cafard » qui prend les hommes un par un, conduit à la folie, aux blessures volontaires, à la révolte et aux mutineries, dont celles de 1917 sont les plus connues.

#### Sur mer

De nombreux marins de métier s'enrôlent sur des cuirassés et partent en Méditerranée se battre contre l'Empire Ottoman, entré en guerre aux côtés de l'Allemagne depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1914. Ceux qui ont eu la « chance » de partir dans les Dardanelles ne connaissent pas l'horreur des régions du nord de la France mais rencontrent souvent la mort sur les champs de mines sous-marines. Le cuirassé « Le Bouvet », notamment, commandé par le capitaine de vaisseau Valentin Ragoat de la Touche, sombre avec de nombreux Trégorrois le 18 mars 1915.

Afin de mettre sur pied une police municipale armée qui maîtrise les troubles parisiens, le gouvernement français fait appel au ministère de la Marine qui décrète l'affectation d'office à l'Armée de Terre de tous les inscrits maritimes âgés de plus de 32 ans qui ne naviguent pas ou ne figurent pas depuis au moins un mois sur un rôle de pêche.

La brigade des fusiliers marins, composée de plus de 80 % de bretons, est constituée le 22 août 1914. Formés à Lorient, les soldats sont envoyés en premier lieu à Paris puis très vite sur le front. Alors qu'ils défendent les

positions alliées dans les polders flamands inondés, 6 000 hommes aux pompons rouges résistent à l'ennemi. Ils se battent dans les rues de Dixmude et de Nieupoort, sous une pluie d'obus et de balles tirées par des mitrailleuses. Leur bravoure au combat et des pertes accablantes leur permettent de tenir héroïquement leurs positions.

#### Hygiène de vie

Soucieux de ne pas s'installer durablement dans la guerre de position, le commandement français a longtemps négligé le « bien-être » de ses soldats. Contrairement aux troupes allemandes, les bataillons français, alimentés par une intendance mal organisée, souffrent dans des tranchées mal creusées.

La boue s'infiltrait partout : dans les tranchées, dans les abris où tentent de dormir les soldats, mais aussi dans les vêtements et la nourriture. Ne pouvant ni se laver ni se raser quand ils sont en première ligne, les hommes restent sales, puants, pouilleux et barbus. Ils en gagneront leur nom de « Poilus ».

A partir de 1915, pourtant, les premières utilisations de gaz de combat par les Allemands forcent les soldats français à se raser afin que les masques à gaz puissent adhérer à leurs visages.

#### Tromper l'ennui, tromper la mort

Après sept jours en première ligne, les soldats ont droit à dix jours de repos à l'arrière du front. Lorsqu'il ne dort pas pour tenter de rattraper ses nuits blanches passées à écouter le son du canon ou celui des rats attirés par la nourriture accrochée au plafond, le soldat s'ennuie et tue le temps comme il peut.



« Hoorlecke - l'armistice »  
Collection Trodec.

Véritables artistes ou simples bricoleurs, les hommes créent des objets à partir de ce qu'ils trouvent autour d'eux. Leurs matières premières sont donc composées du cuivre et de l'aluminium des douilles et des têtes d'obus, mais aussi de balles allemandes. L'ingéniosité n'ayant pas de limites, avec peu de matériaux et d'outils, les soldats fabriquent aussi bien des objets usuels que de véritables bijoux.

Toutes leurs pensées semblent voler vers un arrière-rêve, féminin et doux, et leurs temps de loisirs sont occupés par la recherche incessante de ce lien salvateur. Ainsi le moral ne reste bon que si le soldat peut s'accrocher à sa dernière lettre, son dernier paquet.

Des prostituées, de plus en plus nombreuses à l'arrière, proposent leurs services et obligent l'armée à prendre des mesures prophylactiques pour lutter contre les maladies vénériennes qui affaiblissent les troupes.

En 1917, alors qu'il ne voit plus que des hommes usés, le général Pétain accorde plus de permissions (10 jours sur une période de quatre mois) afin que les soldats retrouvent du courage auprès des leurs.

#### La fin des combats

Le 11 novembre 1918, à 5 heures 15 du matin, l'Allemagne et la France signent l'armistice, mettant fin à la première guerre mondiale.

Le traité de Versailles de juin 1919 signe la paix entre les deux belligérants. La France occupe la Rhénanie Occidentale et l'application des clauses du traité nécessite le maintien de la plupart des soldats durant plusieurs mois encore.

Après la signature de l'armistice, les Trégorrois, tout comme des millions de Français et d'Européens, considèrent que le cauchemar prend fin. Les villes et les villages bretons honorent leurs 140 000 morts et se mobilisent pour les veuves et orphelins de guerre.

Cassés physiquement et psychologiquement, les anciens « Poilus » peinent parfois à retrouver leur place face à des femmes émancipées, cherchant à garder leur autonomie, ce qui provoque une augmentation du nombre des divorces en France. Même si le Trégor semble être épargné par cette « dissolution des mœurs », il est, a contrario, touché par l'exode de jeunes gens, attirés par le confort des villes conté par leurs camarades de tranchées.



Affiche papier couleur (81 x 110 cm) des Chemins de fer de l'État, *Visitez la Bretagne - Tréguier (Le Cloître)*. Del. : P. Commarmond, Paris, impr. : S.A. de la Goutte d'or, 1927 (Archives départementales des Côtes-d'Armor, 12 F 58).

# Chronique des archives de Tréguier du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours

Le fonds d'archives que possède la ville de Tréguier est l'un des plus riches parmi ceux que les archivistes du Centre de Gestion auront eu à traiter. Richesse de par son ancienneté tout d'abord : le document le plus ancien date de 1549 ; richesse de par sa variété surtout, tant est vaste le champ des sujets, des actes et des événements que couvrent les documents contenus dans ce fonds.

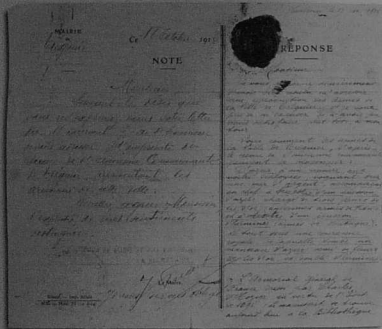
## Le fonds

Si les archives communales remontent jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les débuts de l'histoire de Tréguier semblent dater du VI<sup>e</sup> siècle. La ville se serait en effet établie, au confluent de deux rivières, autour du monastère - ainsi que semble l'attester le préfixe « lan » de l'ancien nom « Lantréguier », lequel désignait en vieux-breton un établissement monastique - fondé par Tugdual (ou Tutgual) vers 535. Le siège épiscopal fut érigé en évêché en 848.

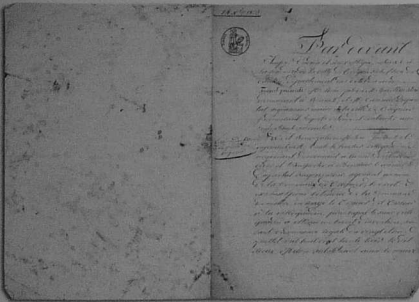
Cette « Chronique » privilégiant l'étude des archives communales, l'histoire générale de Tréguier ne sera ici qu'évoquée - une histoire qui passe notamment par le sac répété de la ville, que ce soient par les Normands à la fin du IX<sup>e</sup> siècle ou par les troupes françaises du duc de Rohan en 1488-1489, sans oublier les Anglais alliés de Jean de Montfort pendant la guerre de succession de Bretagne en 1346. Il convient tout de même de rappeler qu'aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, la ville et la région connurent une ère de prospérité pendant laquelle Tréguier eut une grande influence, tant spirituelle qu'artistique,

notamment grâce au culte de saint Yves (mort en 1303 et canonisé dès 1347) et à l'installation de peintres verriers et surtout d'imprimeurs : la ville posséda ainsi la troisième imprimerie de Bretagne, qui publia une *Coutume* dès 1485. C'est un autre imprimeur, Jean Calvez, qui édita à Tréguier en 1499 le fameux *Catholicon*, dictionnaire trilingue breton-français-latin, seul incunable contenant du breton.

En ce qui concerne l'Ancien Régime, les archives communales contiennent principalement des délibérations et des comptes de la « communauté de ville des nobles, bourgeois et habitants de



Sciau représentant le blason de Tréguier (Archives municipales de Tréguier, 3 D 4).

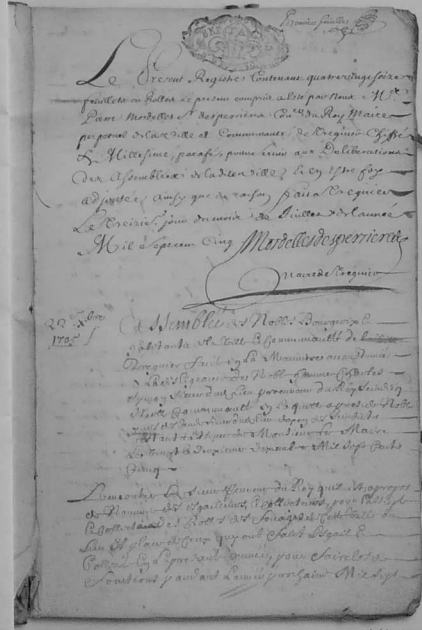


Cahier de délibérations de la congrégation des bourgeois de la communauté de ville de Lantréguier, 27 janvier 1549-1550 (Archives municipales de Tréguier, BB1).

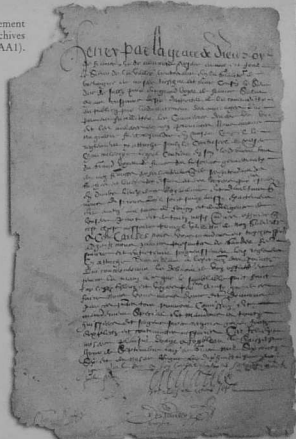
Manement du roi Henri IV pour l'application du nouveau règlement administratif de la province et de la ville, 16 septembre 1606 (Archives municipales de Tréguier, AA1).

Tréguier ». Le premier registre de délibérations du corps communautaire qui ait été conservé - hormis les cahiers datés de 1549-1550 - a été ouvert le 17 août 1677, et les registres se suivent ainsi (presque) sans interruption jusqu'à la Révolution. Les comptes de la miserie ordinaire remontent à 1614, et on retrouve même des pièces de 1611, qui concernent la perception des comptes d'oetroi, celui-ci semblant être l'origine principale des ressources de la communauté de ville.

Dans les archives d'Ancien Régime sont aussi conservés les documents relatifs aux bâtiments et aux travaux publics : la construction d'un quai dans les années 1750,



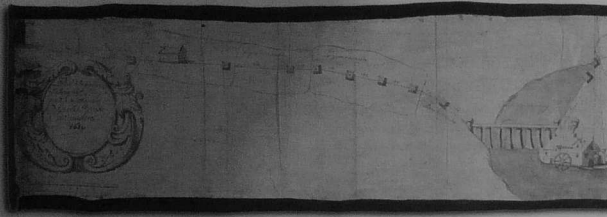
Registre de délibérations de l'assemblée des nobles, bourgeois et habitants de la communauté de ville de Tréguier, 1705-1709 (Archives municipales de Tréguier, BB 3).



l'entretien et le pavage des banlieues (routes extérieures à la ville) ou le tracé de la canalisation d'adduction d'eau pour la construction de la pompe, c'est-à-dire de la fontaine publique, en 1610. A ce sujet, les archives communales conservent un plan - certainement l'une des pièces les plus originales du fonds -, qui se présente sous la forme d'un rouleau d'environ un mètre vingt de long, peint à la main, et qui décrit le parcours de la canalisation depuis le captage, en Plouguiel, jusqu'à l'emplacement de la pompe, en passant par l'ancien aqueduc dont on reconnaît parfaitement les huit arches.

Le classement des archives communales aura de plus permis de compléter les collections par des documents - non répertoriés et datant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles - repérés aux Archives départementales et qui ont été intégrés aux archives conservées à la mairie.





Plan de la canalisation d'adduction d'eau pour la construction de la pompe, 1610 (Archives municipales de Tréguier, I F 8).



Une obligation au porteur de l'emprunt municipal sur les particuliers, 1870 (Archives municipales de Tréguier, 4 L 1).

Au gré des séries d'archives, on pourra donc se plonger, entre autres, dans l'activité, très intense au XVIII<sup>e</sup> siècle, de l'huitrière de la rivière de Tréguier, ou encore dans les dossiers d'affaires militaires. Et déjà avait été dressé, vers 1700, un premier inventaire des archives.

Les archives répertoriées dans la seconde partie du classement concernent la période révolutionnaire, le XIX<sup>e</sup> siècle et une grande partie du XX<sup>e</sup> siècle. Hors des sentiers connus de la généalogie - seuls les registres d'état civil postérieurs à 1800 sont conservés à la mairie, les plus anciens (de 1628 ou 1655, selon les paroisses, à 1800) ayant fait l'objet d'un dépôt aux Archives départementales -, on pourra, là encore et selon les goûts, retrouver non seulement la vie administrative, mais aussi la vie quotidienne des Trécorrois qui ont fait la grande et la petite histoire de la commune.

Il n'est pas ici possible de passer en revue l'ensemble du fonds des archives communales, mais l'on peut évoquer, au fil du classement, certains documents, comme les archives relatives aux bâtiments - celles qui ont trait à la cathédrale, mais aussi aux chapelles, aux bâtiments scolaires et administratifs, ou encore aux statues, au port, à l'hospice ou aux écoles ; les dossiers de construction du pont Canada (l'ancien et le nouveau) et de la passerelle Saint-François ; la vente des biens nationaux pendant la Révolution ; les archives des deux guerres mondiales ; les documents concernant des personnalités trécorroises telles qu'Ernest Renan, bien entendu, ou Gustave de Kerguézec, qui « régna » sur la commune pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Ampliation d'une ordonnance royale autorisant la réunion de l'hôtel-Dieu à l'hôpital général, 1831 (Archives municipales de Tréguier, 3 Q 15).

## Le classement

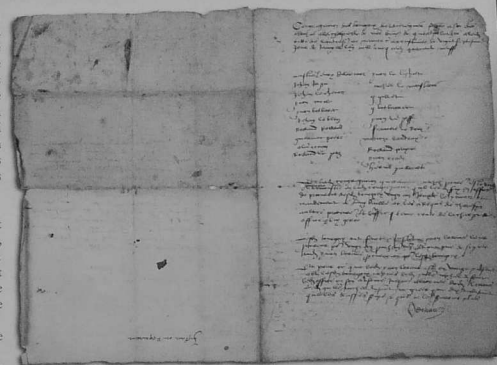
Le classement des archives « historiques » (1549-1982) de la commune de Tréguier s'est déroulé de décembre 2005 à juin 2006, une seconde mission de traitement des archives « contemporaines » - de 1983 à nos jours - ayant eu lieu en 2007-2008. Un diagnostic, établi en septembre 2004, avait mis en évidence un volume de 180 mètres linéaires pour la totalité des archives - archives récentes comprises.

Le type de classement utilisé est celui issu de la loi du 29 avril 1924, codifiée par l'arrêté ministériel du 31 décembre 1926 portant règlement général des archives communales. Ce cadre de classement alphanumérique est divisé en séries :  
- de AA à JJ pour les archives de l'Ancien Régime ;  
- de A à S pour les archives postérieures (la série T ayant été ajoutée ultérieurement afin d'intégrer les documents d'urbanisme).

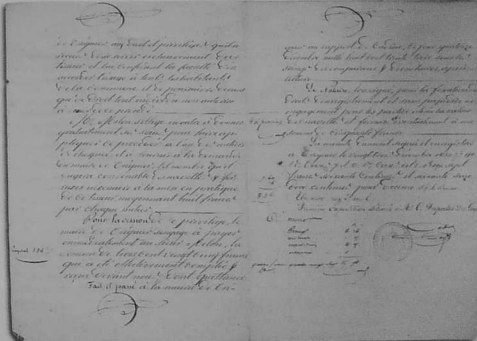
Le répertoire reprend donc ces divisions réglementaires. Il est divisé en deux parties distinctes pour chaque période. Chaque partie comprend, outre le corps des descriptions archivistiques des documents, un index détaillé ainsi que diverses annexes destinées à faciliter les recherches.

Au terme du premier classement, le fonds « historique » représente 40 mètres linéaires, aucun document n'ayant été éliminé. Chaque dossier a été reconditionné dans des boîtes neuves.

Sur un coût total de 42 282 euros, cette première intervention, la plus longue bien que le volume soit moins important, a représenté une dépense de 24 161 euros pour la commune.



Acte de concession à la commune d'un brevet de tissage, 1833 (Archives municipales de Tréguier, I N 9).



# Les sources archivistiques conservées aux Archives départementales des Côtes-d'Armor et relatives à Tréguier

## La population de Tréguier

- Registres paroissiaux de Saint-Sébastien-de-la-Rive (1628-1791) : 6 E 292/1-4 et 1 E dépôt 248 ; registres paroissiaux de Saint-Vincent-des-Hôpitaux (1628-1793) : 6 E 293/1-3 et 1 E dépôt 248. Fonds numérisés et consultables sur le site Internet des Archives départementales des Côtes-d'Armor (<http://archives.cotesdarmor.fr>).
- Registres d'état civil (an III-1904) : 7 E 362/1-43.
- Listes nominatives de recensement de la population (1836-1936) : 6 M 746-749.
- Aide sociale, bureau de bienfaisance de Tréguier (1861-1940) : 2 X 361.
- L'hôpital, fonds du centre hospitalier de Tréguier (1850-1941) : H dépôt 8/1-7.
- Les actes notariés de l'étude de Maître Guillou (1763-1835) : 3 E 21/1-108 ; étude de Maître Pierre-Yves Kermarrec (1712-1895) : 3 E 32/1-315.
- Le contrôle des actes du bureau de Tréguier (an VIII-1791) : 2 C 7327-7656.

## La vie municipale et les bâtiments communaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles à Tréguier

- Administration de la commune de Tréguier de 1800 à 1940 (vie municipale, personnel communal, gestion des bâtiments et des biens communaux, gestion du cimetière et travaux publics) : 2 O 362 /1-11.
- Gendarmerie de Tréguier (1890-1939) : 4 N 93.
- Presse locale : *Le Journal de Tréguier* (1874-1903) : JP 54, *La Nouvelle République* (1903-1912) : JP 54/A ; *Le Journal de Tréguier* (1912-1939) : JP 54/B.

## Le territoire communal de Tréguier

- Cadastre ancien de Tréguier : tableau d'assemblage de 1834 (3 P 367/1), états de sections de 1836 (3 P 367/2) et matrices des propriétés bâties et non bâties des années 1837 à 1971 (3 P 367/3-9). Plans numérisés et consultables sur le site Internet des Archives départementales des Côtes-d'Armor (<http://archives.cotesdarmor.fr>).
- Routes, moulins, cours d'eau et lignes de chemins de fer : route de Tréguier à Morlaix (4 S 12), route de Paimpol à Tréguier (4 S 21), routes départementales (5 S), port de Tréguier (11 S 7/113), ligne de chemin de fer de Bréilidy-Plouëc-Tréguier (49 S, 5 suppl. 322-327), gare de Tréguier, 1905-1930 (49 S 4), ligne de chemin de fer de Tréguier à Petit-Camp en Louannec (56 S), ligne de chemin de fer de Tréguier à Paimpol (64 S), ligne de chemin de fer de Plouha à Paimpol et Tréguier, 1909-1938 (5 suppl. 403-425), pont de Tréguier, 1866-1929 (5 suppl. 213-214), pont Canada de Tréguier, 1870-1939 (S. suppl. 240-241), port et aménagement du littoral, 1815-1924 (S suppl. 137-141).
- Bureau des douanes de Tréguier, registres de soumissions de francisation (an X-1866) : 5 P 307-312.
- Cartes postales (collection numérisée et consultable sur le site Internet des Archives départementales des Côtes-d'Armor, <http://archives.cotesdarmor.fr>).

## La vie politique à Tréguier

- Élections municipales de Tréguier (an VIII-1935) : 3 M 553-554.
- Archives communales : registres de délibérations du conseil municipal.

## La vie religieuse à Tréguier

- Vie des paroisses de Tréguier (sous l'Ancien Régime) : chapelle Notre-Dame de Coatcolvézou (1390-1792) : 20 G 648-652 ; chapelle Saint-Fiacre (1524-1659) : 20 G 653.
- Affaires culturelles et gestion administrative des paroisses au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle : V 3534-3548.
- Fonds de l'évêché de Tréguier (évêché, chapitre cathédral, séminaire de Tréguier, palais épiscopal) : 2 G.

## L'école communale de Tréguier

- Fonds de l'Inspection académique (1868-1923) : 1 T 1087.
- Fonds de la Préfecture (1844-1897) : 1 T 177 et 1 T 198.

## La vie agricole à Tréguier

- Comice agricole du canton de Tréguier (1839-1929) : 7 M 84.
- Courses de chevaux à Tréguier (1902-1914) : 7 M 117.
- Documentation cadastrale ancienne : 3 P.

## La vie judiciaire à Tréguier

- Jurisdiction des régaires de Tréguier (1479-1780) : B 1037-1038 ; audiences, minutes et dossiers de procédures (1604-1790) : B 3503-3572.
- Jurisdiction de la prévôté de Tréguier (1489-1778) : B 1039-1044 ; audiences et minutes (1676-1790) : B 3573-3626.
- Jugements et actes civils de la justice de paix de Tréguier (an XI-1940) : 4 U 47.

## Tréguier au temps de la Révolution

- Fonds de la municipalité du canton de Tréguier (police, état civil, contributions, affaires militaires, navigation, instruction publique, cultes et assistance, an III-an VIII) : 93 L 1-17.
- Biens nationaux, plan des bâtiments et du jardin de l'évêché : 1 Q 143 ; église cathédrale, psalette, collège de Tréguier : 1 Q 144.

## Orientation bibliographique

### Ouvrages généraux

- Benjamin JOLLIVET, *Côtes-du-Nord, Côtes-d'Armor* (vol. IV, arrondissement de Lannion), Res Universis, Paris, 1990 (réédition de *Les Côtes-du-Nord, histoire et géographie de toutes les villes et communes du département*, 1856).
- Georges MINOIS (dir.), *Les Côtes-du-Nord de la Préhistoire à nos jours*, Bordessoules, Saint-Jean-d'Angély, 1987.
- Régis de SAINT-JOUAN, *Dictionnaire des communes du département des Côtes-d'Armor. Éléments d'histoire et d'archéologie*, Conseil général des Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, 1990.
- Bernard TANGUY, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses des Côtes-d'Armor. Origine et signification*, Le Chasse-Marée, Douarnenez, 1992.
- Le patrimoine des communes des Côtes-d'Armor*, tome II, Flohic, Charenton-le-Pont, 1998.

### Tréguier et sa région

- Adolphe GUILLOU, *Essai historique sur Tréguier par un Trécorrois*, préface d'Anatole Le Braz, F. Guyon, Saint-Brieuc, 1913, réédition Res Universis, Paris, 1993.
- Pierre de LA HAYE, *Histoire de Tréguier, ville épiscopale*, 1977, réédition Le Livre d'histoire, Paris, 2006.
- Hervé LE GOFF (dir.), *La Révolution dans le Trégor*, Trégor 89, s.l., 1988.
- Georges MINOIS, *L'Évêché de Tréguier au XV<sup>e</sup> siècle*, 1974.
- Patrick BICHOURON, « Manoirs et propriétés aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles dans le Réguire de Tréguier et la seigneurie de Botloy-Lezardre : dans les limites actuelles de Lézardrieux et Tréguier », mémoire de maîtrise d'histoire de l'université de Brest, 1994.

### Saint Yves

Jean-Christophe CASSARD, *Saint Yves de Tréguier*, Beauchesne, Paris, 1992.

Jean-François TANGUY, « Société et mentalité à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup> siècle en Bretagne du Nord d'après le procès de canonisation de saint Yves Héloir », mémoire de maîtrise d'histoire de l'université de Rennes, 1967.

### Ernest Renan

Jean BALCOU, *Renan de Tréguier*, photographies de Jean Hervoche, Christian Pirot, Saint-Cyr-sur-Loire, 1999.

Anne-Marie de BREM, *Tréguier et la maison d'Ernest Renan*, Éditions du Patrimoine, Paris, 2004.

Léon DUBREUIL, *Rosmapamon. La vieillesse bretonne de Renan*, Ariane, Paris, 1946.

Jean-Baptiste HENRY, *Renan le Trégorrois*, Imprim, Lannion, 1988.

Henriette PSICHARI, *Renan d'après lui-même*, Plon, Paris, 1937.

Ernest RENAN, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Calmann-Lévy, Paris, 1902.

Société d'Études de Brest et du Léon, « Renan et Tréguier », *Les cahiers de l'Iroise*, n° 154, avril 1992.

Le Centre d'Étude des Correspondances (CNRS - UPR 422), Faculté des Lettres de Brest,

a édité plusieurs ouvrages de correspondance à l'occasion de la commémoration du centenaire de l'érection de la statue d'Ernest Renan à Tréguier (1903).

Citons notamment :

- *Renan, le Pélagien. Correspondance Noëmi Renan - Yves Le Febvre, articles d'Yves Le Febvre*,

présentation et notes de Bernard Duchâtelet ;

- *Cent lettres de Cornélie Renan à Sophie Berthelot*, avant-propos de Jean-Gabriel Revault d'Allonnes,

présentation et notes de Daniel Langlois-Berthelot ;

- ainsi qu'une pièce de théâtre, *Ernest Renan ou la nécessité de rompre*, texte de la pièce et mise en scène par Yves Moraud.

## La mission de l'unité « Archives-assistance » du Centre de Gestion des Côtes-d'Armor

Depuis 1995, le Centre de Gestion des Côtes-d'Armor met à la disposition des collectivités et des établissements publics territoriaux intéressés des archivistes professionnels justifiant d'une expérience et d'une formation permettant d'assurer le tri et le classement des archives publiques dans les meilleures conditions techniques et réglementaires.

La création de ce service répond à l'obligation légale, pour les collectivités territoriales, de bonne conservation de leurs archives – les frais de conservation des archives sont en effet une dépense obligatoire des municipalités. En outre, l'intervention des archivistes permet de préserver et de mettre le patrimoine archivistique de la collectivité à la disposition des citoyens, ainsi qu'elle facilite les recherches administratives au sein des services.

L'unité « Archives-assistance », dans le cadre de ses missions, agit en collaboration avec les Archives départementales : les documents proposés à l'élimination font l'objet d'un visa, et les classements d'un contrôle réglementaire.

Avant toute intervention, un archiviste procède à un diagnostic du fonds d'archives de la collectivité et lui soumet une proposition financière. Le temps d'intervention est déterminé selon plusieurs critères : ancienneté du fonds, métrage linéaire (quantité), conditionnement préalable, éliminations à effectuer, etc.

Les missions consistent ensuite en le tri et le classement physique des documents dans les collectivités, la rédaction d'instruments de recherche (répertoires indexés, tableaux de gestion), la maintenance des classements déjà effectués – ces missions de maintenance prévoient d'intervenir périodiquement, selon la taille et les souhaits de la collectivité.

Hormis ces missions « classiques », l'unité « Archives-assistance » peut aussi intervenir pour des actions de conseil et d'expertise, par exemple pour la mise en place de plans de classement ou la formation des agents, tant au sein des collectivités que par l'animation de stages.

Ainsi, depuis sa création en 1995, quelque 72 collectivités et organismes – communes, structures intercommunales, offices HLM – ont fait appel à l'unité pour des missions de classement ou d'élaboration de plans de classement.

La mise en valeur du patrimoine, à travers par exemple cette exposition de Tréguier, constitue une activité ponctuelle de l'unité.

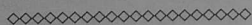
La communication et la pédagogie autour de l'archivage, alliées à une étroite collaboration avec les services des Archives départementales, peuvent ainsi garantir la bonne préservation de la mémoire collective.

## L'action du Conseil Général des Côtes-d'Armor en faveur de la préservation du patrimoine archivistique des communes

Dans le cadre de sa politique d'aide aux communes, le Conseil Général des Côtes-d'Armor participe financièrement depuis 2003 aux travaux de reliure et de restauration d'archives publiques anciennes (de plus de cent ans) engagés par les communes en vue de la sauvegarde de leur patrimoine écrit. Entre 2003 et 2007, ce sont 74 communes du département des Côtes-d'Armor qui ont pu bénéficier de cette aide pour engager la restauration des registres paroissiaux et d'état civil, des registres de délibérations ou encore d'atlas cadastraux.

En 2008, le Conseil Général des Côtes-d'Armor a souhaité développer ce dispositif en relevant le taux de subvention (de 25 à 30 %) et en étendant cette aide financière (limitée à 4 000€ par an et par commune) à l'acquisition de fournitures (boîtes, chemises de protection, sangles) et de mobilier de conservation (rayonnages, meubles à plans). La demande de subvention doit être adressée aux Archives départementales et comprendre trois pièces administratives : la demande du maire, la délibération du conseil municipal décidant d'engager une opération de sauvegarde du patrimoine archivistique de la commune et le devis retenu. Le versement de la subvention s'effectue sur présentation des justificatifs de réalisation de l'opération, après avis favorable de la Commission Permanent du Conseil Général.

La commune qui reçoit une subvention du Conseil Général, s'engage à respecter les normes de conservation en vigueur pour les archives publiques anciennes (notamment, respect de l'interdiction de photocopier des registres), les travaux de reliure et de restauration devant être effectués par une société offrant toutes les garanties de compétence technique en la matière.



Que toutes les personnes et institutions qui ont permis par leur aide, leur coopération et leurs prêts d'œuvres la présentation des expositions « Chacun sa guerre ! 14-18, chroniques trégorroises » et « Chronique des archives des Tréguier », ainsi que la réalisation de ce journal d'exposition, trouvent ici l'expression de notre gratitude.

### Organismes prêteurs

Les Archives départementales des Côtes-d'Armor  
La Compagnie « Papier-Théâtre »  
L'association Art, Culture et Patrimoine  
Le Musée Mathurin Méheut de Lamballe  
Le Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc  
Le Musée de Bretagne à Rennes  
Le Musée des Beaux-Arts de Rennes  
Le Centre Départemental de Documentation Pédagogique  
Madame Marie-Louise Troadec  
La population trégorroise

### Personnes ressources

Les membres de l'association Bretagne 14-18  
Monsieur René Richard, président de l'association Bretagne 14-18  
L'association ARDHAN  
Monsieur Roger Laouénan, écrivain  
Monsieur Jean Legrand  
Monsieur Yvon Leveau  
Monsieur Noël Shirley, écrivain  
Monsieur Jean-Pierre Yven, archiviste  
Monsieur Ludovic Deron, archiviste

### Aide logistique

Madame Catherine Gallardon, directrice du Domaine départemental de La Roche Jagu, et son équipe technique.

Ce journal d'exposition complète les deux expositions « Chacun sa guerre ! 14-18, chroniques trégorroises » et « Chronique des archives de la ville de Tréguier du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours » présentées à la Chapelle des Paulines à Tréguier du 11 juillet au 11 novembre 2008.

# JOURNÉE DU POILU



*Pour que papa vienne en permission, s'il vous plaît,*

25 ET 26  
DÉCEMBRE  
1915

ORGANISÉE PAR LE PARLEMENT

DEVAMBEZ Imp. PARIS

Affiche papier couleur (80 x 120 cm) : Journée du poilu. Pour que papa vienne en permission, s'il vous plaît, 25-26 décembre 1915.  
Del. : Poulbot, Paris, impr. : Devambez (Archives départementales des Côtes-d'Armor, 12 Fi 113).